



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Transports

Londres sanctionne les principales compagnies aériennes russes

Le gouvernement britannique a annoncé jeudi de nouvelles sanctions visant les principales compagnies aériennes russes, en représailles de l'invasion de l'... (Page 08)

Arrêt des exportations de blé

"La décision de l'Inde pèse sur la santé financière des pays importateurs"

Alors que la production mondiale de blé a déjà été revue à la ... (Pages 08)



Togo / Soutien au pouvoir d'achat des consommateurs • (Pages 03)

Douze produits exonérés de la TVA



Distinction des entreprises

Le Gala Top 100 Togo tiendra ses promesses le 27 mai prochain

Communications électroniques

L'ARCEP explique la régulation par la donnée aux médias

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications ... (Page 02)

FESMA

Victoire Tomégah-Dogbé encourage le comité d'organisation

La Cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé a échangé ce mardi 17 mai 2022 à la Primature, avec le commissaire général du ... (Page 04)

Appel à candidatures

Social & Inclusive Business Camp lance sa 6ème promotion

Les entrepreneurs africains ont jusqu'au 26 juin pour déposer leur dossier, et tenter de participer à la sixième ... (Page 06)

Volontariat

KPANZOU Mewekiani, une femme ambitieuse

Parmi les volontaires d'engagement citoyen de la sixième vague de la commune de ... (Page 11)

Cours des devises offert par

Devise	Euro	Dollar us	Yen japonais	Livre sterling	Franc suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham Emirats Arabes Unis
Achat	655,957	623,500	4,820	774,250	624,250	485,250	92,000	169,250
Vente	655,957	630,500	4,880	781,250	630,250	492,250	93,750	172,250

Communications électroniques

L'ARCEP explique la régulation par la donnée aux médias

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a organisé le 17 mai 2022, au profit d'une trentaine de journalistes et représentants de associations de consommateurs, un atelier de renforcement de capacités portant sur « Le rôle du journaliste dans le dispositif de régulation par la donnée ».

• Vivien ATAKPABEM

La rencontre, présidée par Michel Yaovi GALLEY, Directeur Général, conçue sur le modèle d'un master class, avait pour objectif majeur de jeter, à travers des échanges constructifs, les bases d'un vaste programme d'optimisation des contenus rédactionnels afin d'accroître leur impact auprès des consommateurs et publics cibles. A titre de rappel, la régulation par la donnée consiste, entre autres, à miser sur la puissance de l'information pour orienter le marché et le choix des consommateurs ; sa mise en œuvre suppose au préalable la collecte, l'analyse et le traitement de données. Conformément à son Plan stratégique 2021-2023,



l'ARCEP a inscrit la régulation par la donnée au cœur de sa vision qui se traduit dans la formule : « promouvoir l'accès aux services numériques par une régulation par tous et pour tous ». Dans sa conférence inaugurale, Michel Yaovi GALLEY a déclaré : « En s'appuyant sur des outils technologiques de dernière génération ainsi que sur sa

plateforme de contrôle et de supervision de la qualité de service (QoS), l'ARCEP démontre aussi bien son savoir-faire que son faire savoir ; tels sont les rudiments d'une stratégie de régulation par la donnée ». En définitive, la régulation par la donnée ne saurait prospérer sans la contribution des journalistes qui, par la production de contenus et d'analyses pertinents, éclairent et guident les choix des consommateurs. Les travaux de cet atelier ont été, en ce sens, articulés autour de deux thématiques majeures : l'une portant sur la régulation par la donnée et l'autre, plus pratique, relative aux techniques rédactionnelles liées à l'exploitation des communiqués de presse. A l'issue des échanges, les participants ont effectué une visite guidée du centre de contrôle et de supervision QoS et ont ainsi pu appréhender les réalités des avancées technologiques dans le domaine de la régulation par la donnée ; désormais outillés, ils pourront pleinement jouer leur partition en tant que maillon de la chaîne de transmission des messages.



AUX DECIDEURS...

L'ouverture des frontières enfin !

Les frontières terrestres sont rouvertes sur l'ensemble du territoire national. L'annonce de la nouvelle a provoqué une réaction mitigée. Parce que, lassées d'attendre, devenues stoïques et blasées, les populations avaient fini par s'adapter à cette situation de semi-fermeture pour laquelle elles devaient payer un lourd tribut. C'est qu'en fait, lorsque le 20 mars 2020, le gouvernement du Togo annonçait la fermeture, pour deux semaines, de toutes les frontières terrestres à partir de minuit, personne n'y était préparé. Et il était absolument impossible d'envisager que les deux semaines initialement annoncées dureraient finalement...vingt-six (26) mois.

Pris de court et contraints d'improviser, les commerçants avaient naturellement versé dans la surenchère, de façon si excessive que, dès le 21 avril 2020, le gouvernement lui-même, dans un communiqué, constatait une certaine spéculation sur les produits de première nécessité, quand ces produits n'étaient pas purement et simplement soustraits à la vente et emmagasinés.

Depuis lors, les choses sont allées de mal en pis. Parce que, même si dans son communiqué officiel, le gouvernement laissait une marge de facilité de circulation pour les marchandises, les agents en poste aux frontières ne l'entendaient pas ainsi.

Un mécanisme de rançonnement a été créé et entretenu au point de devenir systématique et même ostentatoire. Les frais de transport en ont été lourdement impactés, contribuant à l'augmentation exponentielle des prix des produits de première nécessité.

Les quatre cents (400) milliards annoncés par le gouvernement en soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi dans le cadre des mesures de résorption des chocs créés par la Covid 19 n'ont pu empêcher l'amenuisement progressif du pouvoir d'achat des citoyens, provoquant le désarroi des opérateurs économiques, contraints de commercer en ligne pour cause de raréfaction des clients provenant des pays de la sous-région.

Finalement, le maintien de cette fermeture des frontières n'était plus soutenue par aucune logique. Elle apparaissait même comme une absurdité, au regard de ce que, toutes les frontières limitrophes étaient grandes ouvertes. Ce, d'autant que, malgré la fermeture officielle, le flux de passagers avait pratiquement atteint son niveau d'avant la crise.

Il convient cependant de saluer cette décision d'ouverture des frontières terrestres. Parce que, somme toute, elle est prématurée, si l'on tient compte de la dernière prorogation de l'état d'urgence sanitaire, le 16 septembre 2021, pour une durée d'un an. Dans tous les cas, elle devrait redonner du souffle à l'économie nationale et soulager tant soit peu la peine des populations.

À condition toutefois que toutes les dispositions soient prises pour assurer effectivement la libre circulation des personnes et des biens.

Anicet Carlos OKE

Baromètres Togo

Référentiel		Sources
Valeur		
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés		Sources
Valeur		
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Togo / Soutien au pouvoir d'achat des consommateurs

Douze produits exonérés de la TVA

Dans le cadre des mesures destinées à soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs, le gouvernement togolais, a décidé, par arrêté du Ministre de l'économie et des finances en date du 17 mai 2022, d'exonérer de la TVA, certains produits importés ou vendus au Togo.

• Joël YANCLO

Nouvelle mesure gouvernementale contre la vie chère au Togo. Mardi 17 mai 2022, l'argen-tier national, Sani Yaya, a pris un arrêté pour exonérer jusqu'à nouvel ordre, douze produits de Taxes sur Valeur Ajoutée (TVA). Il s'agit notamment du lait concentré sucré en boîte de 160g, du lait non sucré en boîte de 1kg, de la farine de blé en sac de 50kg, de la graine de karité, de l'huile de palme brute en vrac et le polyéthylène en sac. Sont également pris en compte par la présente mesure d'exonération, la résine compound en sac, la préforme de bouteille plastique, les bouchons en plastique et les tomates concentrées en boîte de 70g. En son article 2, l'arrêté ministériel stipule que les marchandises présentes sur les quais portuaires ou transférées dans les magasins et aires de dédouanement ou dans les en-

trepôts bénéficieront toutes de l'exonération. De même, les marchandises ayant déjà fait l'objet d'une déclaration d'enlèvement provisoire (BEP) ou d'une déclaration en détail en attente de paiement peuvent également bénéficier de la présente mesure. Ceci, à la demande de l'importateur. « Pour ce qui concerne les quantités de ces produits restant encore en stocks et dont l'achat avait ouvert droit à déduction de la TVA, aucune régularisation de la TVA déduite antérieurement ne peut être effectuée. Il est également interdit de facturer la TVA lors de la revente », a expliqué M. Yaya. Le ministre invite l'Office Togolais des Recettes (OTR) à veiller à l'application dudit arrêté avec effet immédiat. Ces nouvelles mesures s'ajoutent à celles déjà créées par l'exécutif, pour soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs, dans le contexte actuel de cherté de la vie et de flambée des prix



• Sani YAYA, Ministre de l'économie et des finances

Sont exonérés jusqu'à nouvel ordre de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), les produits suivants importés ou vendus au Togo:

Produits

-  Lait concentré sucré en boîte de 160 g
-  Lait non sucré en boîte de 1 kg
-  Farine de blé en sac de 50 kg (Concerne exclusivement les importations de SGMT et de SMMT)
-  Graine de karité
-  Huile de palme brute (en vrac)
-  Huile oléine de palme brute (en vrac)
-  Oléine de karité brute (en vrac)
-  Polyéthylène (en sac) (Intrants pour la fabrication des bidons)

-  Résine compound (en sac) (Intrants pour la fabrication des bidons)
-  Préforme de bouteilles plastique (Intrants pour la fabrication des bidons)
-  Bouchons en plastique (Intrants pour la fabrication des bidons)
-  Tomates concentrées en boîte de 70 g

PS: Les quantités de ces produits restant encore en stocks et dont l'achat avait ouvert droit à déduction de la TVA, ne sont pas concernées par cette mesure.

Il est interdit de facturer la TVA lors de la revente

  @GouvTg

ARRETE N°060-/MEF/OTR/CG relatif à l'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur certains produits importés ou vendus en République togolaise


REPUBLIQUE TOGOLAISE
Gouvernement

Baromètres Togo

Référentiel	Sources
Valeur	Populationdata
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata
Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Distinction des entreprises

Le Gala Top 100 Togo tiendra ses promesses le 27 mai prochain

Le Président Directeur Général du Cabinet International Eco Finance Entreprises (ECOFIE), promoteur du Gala des 100 entreprises les plus Dynamiques, Djibril BARRY a annoncé le mardi 17 mai 2022, à Lomé les couleurs du Gala des 100 Entreprises les Plus Dynamiques du Togo qui se tiendra le 27 mai prochain à l'hôtel 2 Février devant les professionnels des médias.

• Bernard AFAWOUBO

Après les éditions de 2016 et de 2019, le Togo abrite le 27 mai prochain pour la troisième fois, le Gala des 100 Entreprises les plus dynamiques du Togo. L'événement a été annoncé le mardi 17 mai dernier par le Président Directeur Général du cabinet international Eco Finance Entreprises, Djibril Barry aux professionnels des médias. Riche en couleurs, le Gala des 100 entreprises les plus dynamiques du Togo est un événement qui permet de vulgariser les performances des entreprises qui se sont démarquées par des innovations de pointe, l'impact de leur produits et services, les retombées économiques en termes d'emplois, le rôle central de leur succès dans l'économie nationale et l'inspiration que cela produit pour servir de modèle aux autres. Au cours de la soirée du Gala, le Cabinet ECOFIE procédera à la nomination des entreprises par secteur d'activité. Aussi des appels se feront comme une incitation à innover en permanence et à améliorer leur productivité afin d'être toujours efficaces, performantes et de rester ainsi dans la course pour continuer à attirer les investissements. A en croire les organisateurs, ce prestigieux événement reste une belle façon de promouvoir les régions économiques, les créateurs de richesses et la pérennité de leur développement tout en conduisant à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine pouvant prétendre notamment à une envergure mondiale. Ainsi la promotion du territoire et les retombées économiques permettront d'attirer des investisseurs supplémentaires



pour renforcer la capacité des entreprises innovantes et performantes en Afrique. « Le processus de sélection des 100 entreprises les plus dynamiques débute sur la base de plus de 300 entreprises les plus performantes pour aboutir au Top 100 des plus innovantes et dynamiques. Quatre critères objectifs permettent de faire la sélection notamment l'expertise de l'entreprise, sa capacité d'innovation, sa capacité de pénétration du marché et l'impact de l'activité sur l'économie » a indiqué Djibril Barry, PDG du Cabinet international Eco Finance Entreprises et promoteur du Gala des 100 entreprises les plus dynamiques du Togo. Et d'ajouter que « le vaste éventail d'entreprises désignées sont issues de différents secteurs (publics et privés), allant des jeunes start-ups audacieuses à de grandes entreprises présentes dans plusieurs pays. Une véritable indication que des entreprises de toutes formes et toutes tailles peuvent connaître la croissance et la réussite dans l'Afrique d'aujourd'hui et doivent être reconnue ».

L'impact du Gala Top 100 Togo sur la promotion des entreprises et des investissements et sur l'économie togolaise

Le Togo est un pilier économique de la sous-région ouest africaine et a maintes fois confirmé sa place de choix dans l'organisation de grands événements politiques et économiques regroupant plusieurs pays de l'Afrique et du monde. Grâce à la politique volontariste, le Togo a connu un taux de croissance soutenu depuis 2010. Le Togo regorge d'immense potentiel avec un secteur privé et des entreprises publiques dynamiques, le Gala Top 100 Togo 2022 s'est engagé à répondre aux besoins de visibilité des entreprises togolaises. Ce Gala est un événement important dans la vie économique du pays qui révèle son potentiel économique et ses capacités productrices dans un contexte où le gouvernement s'efforce de booster l'économie et vise à atteindre un niveau élevé de compétitivité et attirer les investissements. L'édition 2022 sera un appel et des encouragements à l'endroit des illustres entreprises lauréates à continuer d'innover et à créer davantage de richesse et à investir massivement pour l'essor d'une économie locale plus forte et plus dynamique, à renforcer leur compétitivité pour une croissance plus inclusive.

FESMA

Victoire Tomégah-Dogbé encourage le comité d'organisation

La Cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé a échangé ce mardi 17 mai 2022 à la Primature, avec le commissaire général du festival la marmite (FESMA), Jean-Paul Agboh Ahouélé.

• Bernard AFAWOUBO

Le comité d'organisation du festival la marmite (FESMA) qui s'est tenu du 9 au 15 mai dernier a été reçu par la Cheffe du gouvernement togolais, Victoire Tomégah-Dogbé le mardi 17 mai 2022. Le comité a remercié le Premier ministre et l'ensemble du gouvernement pour le soutien indéfectible lors de cet événement de grande envergure dans le pays. Il a profité de l'occasion pour faire le point des festivités qui ont pris fin le dimanche dernier. « L'objet de cette visite est de faire un peu le bilan de cette première édition de ce festival inédit. Nous avons voulu remercier surtout les autorités togolaises, le chef de l'État et l'ensemble de son gouvernement pour le soutien accordé. Il s'est agi en fait, de faire le bilan des objectifs que nous nous sommes assignés en termes d'audience, y compris à l'international. La



première démarche derrière ce festival, c'était de créer et d'installer dans notre pays un événement à dimension internationale auquel sera associé le nom de notre capitale Lomé. De ce point de vue, ça été une réussite, vu l'engouement constaté autour de l'événement au-delà de nos frontières, avec l'intérêt manifesté par les grands médias internationaux et nous avons voulu partager cela avec Mme le Premier ministre », a indiqué Jean-Paul Agboh Ahouélé. A l'en croire, en organisant ce festival, l'idée était de valoriser le savoir-

faire culinaire des régions du Togo et d'Afrique tout en amenant les acteurs de la chaîne alimentaire à fédérer leurs efforts pour assurer aux populations africaines, une meilleure alimentation. Dénommé Festival la Marmite en référence à l'ustensile utilisée de manière séculaire pour préparer les repas en Afrique subsaharienne, le FESMA a pour ambition de réunir public, professionnels, institutionnels et amateurs, autour de la valorisation du patrimoine gastronomique togolais et africain.

Consommation

Nouvelles conditions d'exportation pour les produits de grande consommation

Au Togo, les acteurs économiques devront continuer par obtenir une autorisation du ministère du commerce avant l'exportation des produits de grande consommation. La décision a été prise il y a quelques jours via un arrêté interministériel signé par les ministres de l'agriculture, de l'économie, de la sécurité et du commerce.

• Nicole ESSO

L'exportation des produits de grande consommation est soumise à une autorisation préalable du ministère du commerce », ont rappelé les officiels, avant d'annoncer qu'un comité d'étude a été créé pour « instruire les demandes d'autorisation de l'exportation » de ces produits. Entre autres pièces requises pour le dossier d'autorisation, une quittance de 50 000 FCFA sera exigée pour les frais de dossiers. Si sa durée de validité est de 30 jours, elle n'est valable que



pour une seule exportation et renouvelable. Pour rappel, il y a un an l'exécutif avait déjà fixé des modalités simi-

lares sur l'exportation des produits comme le maïs, le sorgho, le mil, le haricot, le riz, l'igname, le manioc, et les farines de manioc.

Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

COMMUNIQUE

Le Ministre des armées communique :

Un concours de recrutement des enfants de troupe de sexe masculin pour les classes de sixième et de secondes (A, CD, F2, F3) au profit du Collège Militaire EYADEMA (CME) aura lieu le mercredi 06 juillet 2022 dans les secteurs militaires (Lomé, Témédja, Sokodé, Kara, Dapaong) et au groupement de gendarmerie de Tsévié.

Les détails relatifs au concours seront publiés dans le quotidien national Togo-Pressé et disponibles sur le site web du ministère des armées : www.defense.gouv.tg.

Pour tous renseignements complémentaires, prière s'adresser à l'Etat-Major Général des Forces Armées Togolaises, Division Formation à Agoenyivé. B.P 938 Lomé, tél. : 22 50 11 61/22 50 17 50 Poste 2803/2805.

Marguerite Essossimna GNAKADE

Ministre des armées

DETAILS DU CONCOURS**I- DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'INSCRIPTION****1.1 Pour la classe de sixième**

- Une (01) demande manuscrite d'inscription au concours adressée au Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Togolaises ;
- Une (01) copie légalisée du certificat de naissance du candidat ;
- Une (01) copie légalisée du certificat de nationalité togolaise du candidat (ou, à défaut, une copie légalisée du certificat de nationalité du père ou de la mère) ;
- Une copie non légalisée du relevé de notes du CEPD de l'année scolaire 2021-2022 (à compléter après la proclamation des résultats) ;
- Une (01) fiche de demande d'inscription à retirer au secrétariat de la Division Formation de l'Etat-Major Général des FAT pour les candidats de Lomé et dans les Brigades de Gendarmerie du chef-lieu de la Région pour ceux de l'intérieur du pays ;
- Une (01) quittance de 5.000 F CFA pour les frais d'inscription non remboursable.

1.2 Pour les classes de seconde A, C, D, F2 et F3

- Une (01) demande manuscrite d'inscription au concours adressée au Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Togolaises (**préciser la série choisie**) ;
- Une (01) copie légalisée du certificat de naissance du candidat ;
- Une (01) copie légalisée du certificat de nationalité togolaise du candidat (ou, à défaut, une copie légalisée du certificat de nationalité du père ou de la mère) ;
- Les copies non légalisées des bulletins des trois (03) trimestres de la classe de 4^{ème} de l'année scolaire 2020-2021 ;
- Les copies non légalisées des bulletins des trois (03) trimestres de la classe de 3^{ème} de l'année scolaire 2021-2022 ;
- Une (01) copie non légalisée du relevé de notes du BEPC de l'année 2021-2022 ;
- Une (01) fiche de demande d'inscription à retirer au secrétariat de la Division Formation de l'Etat-Major Général des FAT (préciser la série) pour les candidats de Lomé et dans les Brigades de Gendarmerie du chef-lieu de la Région pour ceux de l'intérieur du pays ;
- Une (01) quittance de 5.000 F CFA pour les frais d'inscription non remboursable.

II- CONDITIONS D'ADMISSION A L'INSCRIPTION DEFINITIVE :**2.1 Pour la classe de sixième**

- Être âgé de onze (11) ans au moins et de treize (13) ans au plus au 31 décembre 2022 (être né entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2011) ;
- Avoir obtenu le CEPD avec au moins cent-douze (112) points ;
- Avoir déposé un dossier complet pour l'inscription ;
- Avoir été déclaré admissible après les épreuves écrites ;
- Satisfaire à la visite médicale d'aptitude organisé par la direction centrale du service de santé des armées (DCSSA).

2.2 Pour les classes de 2^{ème}

- N'avoir jamais été exclu du collège militaire Eyadema (CME) ;
- Être âgé de seize (16) ans au plus au 31 décembre 2022 (être né à partir du 31 décembre 2006) ;
- Avoir obtenu le BEPC avec au moins 16 de moyenne ;
- Avoir déposé un dossier complet d'inscription ;
- Avoir déposé un dossier complet pour l'inscription ;
- Avoir été déclaré admissible après les épreuves écrites ;

- Satisfaire à la visite médicale d'aptitude organisé par la direction centrale du service de santé des armées (DCSSA) ;

- Avoir obtenu les moyennes suivantes dans les matières ci-dessous :

Séries	MOYENNE EN						
	Mathématiques	Sciences Physiques	Anglais	Dictée	Question	Rédaction	SVT
A4	≥ 12	≥ 12	≥ 16	≥ 12	≥ 16	≥ 14	≥ 12
C, D, F	≥ 16	≥ 16	≥ 14	≥ 10	≥ 14	≥ 12	≥ 16

III-DATE LIMITE DE DEPOT DE DOSSIERS.

La période du dépôt des dossiers va de la **date de publication du présent communiqué jusqu'au vendredi 10 juin 2022 à 17h00** au secrétariat de la Division Formation de l'Etat-Major Général des FAT à AGOE-NYIVE pour les candidats de Lomé et dans les Brigades de Gendarmerie des chefs-lieux des régions pour ceux de l'intérieur du pays.

La liste définitive des candidats pour les concours sera publiée le mercredi 29 juin 2022.

IV-EPREUVES

Les candidats composeront dans les matières suivantes :

Pour la classe de 6^{ème}

Epreuve	Durée	Coefficient
Dictée - Question	01h30 min	02
Etude de texte	02h	02
Calcul rapide	45min	02
Problème	01h	02

Pour les classes de 2^{ème}

Epreuve	Durée	Coefficient
Mathématiques	02h	02
Physique-chimie	02h	02
Rédaction	02h	02
Anglais	02h	02

V-CENTRES D'ECRIT

- LOME : Ecole primaire publique et collège d'enseignement général du Camp GGE ;
- TSEVIE : Lycée de Tsévié ;
- TEMEDJA : Lycée d'Atakpamé ;
- SOKODE : Ecole du Camp de la Gendarmerie ;
- KARA : Collège Militaire Eyadema de Tchitchao ;
- DAPAONG : Ecole centrale de Dapaong.

NB : Les candidats retenus sur étude de dossier se présenteront le jour du concours à 07H00 dans leurs centres d'écrit respectifs munis de leur carte d'identité nationale ou scolaire et de quoi écrire.

Ceux qui ne se conformeront pas à ces exigences ne seront pas autorisés à concourir.



Appel à candidatures

Social & Inclusive Business Camp lance sa 6ème promotion

Les entrepreneurs africains ont jusqu'au 26 juin pour déposer leur dossier, et tenter de participer à la sixième promotion de Social & Inclusive Business Camp (SIBC) 2022.

● Nicole ESSO

Ce programme accompagne les entrepreneurs pendant une période de 3 mois de coaching et de formations à distance avec un suivi individuel par un mentor. Le dépôt des candidatures pour cette promotion est en cours jusqu'au 26 juin. En juillet, le comité de sélection annoncera les 40 candidats retenus pour la suite de l'aventure. Ils bénéficieront, dès le mois d'août, d'un soutien dépendant de la pédagogie et de la mise en réseaux des entrepreneurs, mentors et financeurs potentiels. Cet accompagnement se poursuivra jusqu'en novembre. Période pendant laquelle ils prendront part au bootcamp intensif d'une



semaine à Marseille en France, en partenariat avec le Sommet Emerging Valley. Le Social & Inclusive Business Camp (SIBC) est un programme porté par le Campus de l'Agence française de développement (AFD), et mis en œuvre par un consortium de partenaires internationaux : I&P Conseil, African Management Institute (AMI),

Scale Changer et Startup BRICS. Il a déjà accompagné près de 240 entrepreneurs africains. Ces derniers réunis au sein d'une communauté d'alumni s'engagent depuis 2017 aux côtés des nouvelles promotions d'entrepreneurs à travers un programme de mentorat et lors de sessions collectives.

Afrique

InfraCo accorde 15 M\$ à Bboxx pour l'expansion de ses systèmes solaires

La société d'investissement InfraCo Africa accorde des billets de prêt convertibles, d'un montant global de 15 millions de dollars à l'entreprise britannique Bboxx. Ce financement soutient la distribution de ses systèmes solaires domestiques en Afrique au sud du Sahara.



Bboxx obtient de nouveau du financement pour son expansion en Afrique subsaharienne. Il s'agit de 15 millions de dollars accordés sous forme de billets de prêt convertibles par InfraCo Africa, une société d'investissement du Private Infrastructure Development Group (PIDG). Le financement accordé à Bboxx permettra d'étendre ses activités en Afrique au sud du Sahara. L'entreprise basée à Londres (au Royaume uni) distribue principalement des systèmes solaires domestiques dans les zones rurales. Bboxx diversifie aussi ses activités en proposant des moyens de cuisson moins polluants, alimentés au gaz de pétrole liquéfié (GPL). La société est déjà présente au Rwanda, au Kenya, en République démocratique du Congo (RDC), au Togo et très récemment au

Nigeria.

Bboxx accélère vers l'ouest

L'entreprise serait même en négociation pour s'installer au Ghana en reprenant les activités de son concurrent PEG Africa pour un coût de 300 millions de dollars. Cette transaction n'a pas encore été confirmée. Mais, si elle est validée, l'acquisition de PEG Africa propulsera Bboxx sur plusieurs marchés d'Afrique de l'Ouest, notamment celui du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Selon Bboxx ses services bénéficient déjà à 2,5 millions de personnes dans le monde, essentiellement en Afrique. La récente transaction avec InfraCo Africa « contribue de manière significative à notre mission de transformer la vie de millions de personnes dans les

pays en développement et à la réalisation de l'objectif 7 des Nations Unies visant une énergie propre pour tous d'ici à 2030 », affirme Mansoor Hamayun, le président directeur général de Bboxx. Quelques mois avant l'aboutissement de la transaction avec InfraCo Africa, Bboxx a obtenu un prêt de 5,5 millions de dollars d'Africa Go Green Fund for Renewable Energy and Energy Efficiency (AGG), un fonds lancé par l'Agence allemande de développement (KfW) avec pour but de promouvoir les investissements privés qui atténuent ou réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce prêt soutiendra la distribution des kits d'accès aux énergies propres de Bboxx dans les zones rurales d'Afrique subsaharienne.

Avec afrik21

Application panafricaine de fintech

Bamba lève 3,2 millions de dollars de financement de démarrage

La start-up fintech kenyane Bamba a obtenu un financement de démarrage de 3,2 millions de dollars pour faire évoluer son application et renforcer son équipe. La société de capital-risque 468 Capital a mené le tour avec la participation de Presight Ventures, Jigsaw VC et des anges de haut niveau Mato Peric, Leonard Stiegeler, Laurin Hainy et Thomas Stafford.

● Junior AREDOLO

L'application fintech panafricaine axée sur les petites entreprises utilisera le nouveau capital pour développer son offre de produits mobiles, faire évoluer son équipe d'ingénieurs et élargir sa base d'utilisateurs dans 12 pays d'Afrique subsaharienne à forte pénétration de l'argent mobile. Bamba, fondée en 2022 par l'entrepreneur et investisseur Bastian Gotter, est une application mobile axée sur des outils simples permettant aux commerçants de gérer leurs clients, d'enregistrer des stocks, de recevoir des paiements, d'effectuer des avances de fonds sur leurs futurs flux de trésorerie. Les micro, petites et moyennes entreprises représentent 90 % de toutes les entreprises en Afrique subsaharienne et contribuent à plus de la moitié de tous les emplois. En 2021, les commerçants enregistrés et non enregistrés ont accepté plus de 250 milliards de dollars de paiements par mobile money, enregistrant une croissance rapide. Le mélange de réception/paiement d'espèces ou d'argent mobile crée de nouvelles complexités pour les commerçants ; cependant, cela crée également des opportunités pour numériser davantage les processus de paiement et de tenue de registres des entreprises. Ce processus de numérisation a le potentiel d'améliorer



considérablement l'accès au crédit, l'un des obstacles les plus importants à la croissance des petites entreprises en Afrique. L'IFC estime le déficit de crédit aux petites entreprises de l'Afrique subsaharienne à 331 milliards de dollars. L'application mobile de Bamba est au cœur du processus de numérisation améliorant à la fois l'expérience de paiement et l'accès au crédit pour les micro-commerçants. « Nous croyons vraiment que l'entrepreneuriat est essentiel à la prospérité, nous facilitons donc la gestion d'une petite entreprise en créant un logiciel mobile pour les petites entreprises pour l'Afrique. Cet investissement nous permet de faire évoluer la plateforme, l'équipe et nous donne accès aux informations de nos partenaires d'investissement de haut calibre. » Bastian Gotter, fondateur et PDG de Bamba, a déclaré : Ludwig Ensthaler, associé, 468 Capital a commenté : « Nous sommes ravis d'investir et de soutenir l'équipe et la vision de Bamba. Nous pensons que les opportunités d'investis-

tissement dans les logiciels "d'entreprise" axés sur les petites entreprises en Afrique sont importantes et restent largement inexploitées. Nous pensons que Bamba est bien placé avec un excellent produit et un fondateur solide pour construire une entreprise qui définit sa catégorie. Fabian Hansen, investisseur chez Presight Ventures, a ajouté : « Nous apprécions les entrepreneurs qui créent des solutions novatrices qui repoussent les limites et nous sommes ravis de soutenir l'impact potentiel de Bamba sur l'écosystème des petites entreprises en Afrique. Dan Jones, partenaire, Jigsaw VC a commenté : « Bamba se situe à l'intersection entre l'argent liquide et l'argent mobile, entre les paiements et le crédit. Nous pensons qu'il existe une opportunité importante dans cet espace et nous souhaitons l'explorer avec Bastian. La SFI estime le déficit de crédit aux petites entreprises en Afrique subsaharienne à 331 milliards de dollars.

Entrepreneuriat en Afrique

La ZLECAf et l'ITC signent un partenariat

Malgré ses belles perspectives, les débuts de la ZLECAf avancent lentement. Les initiatives se multiplient du côté des responsables et de leurs partenaires, en vue de la rendre opérationnelle le plus tôt possible.

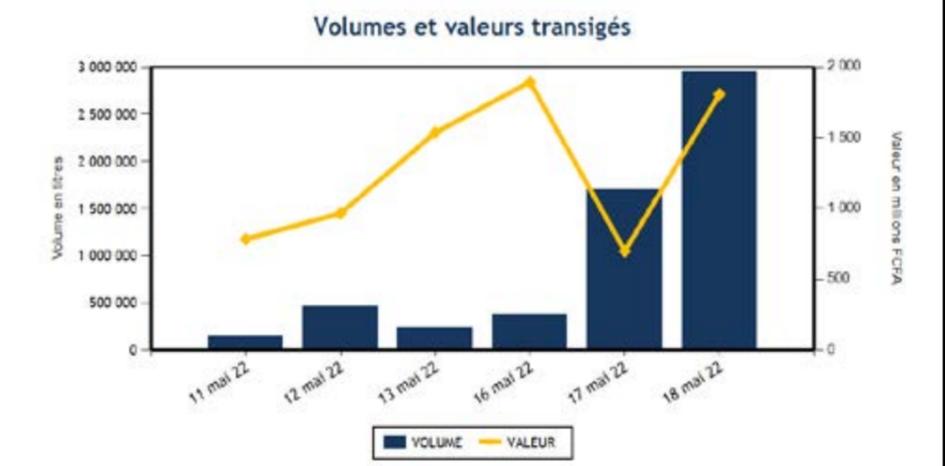
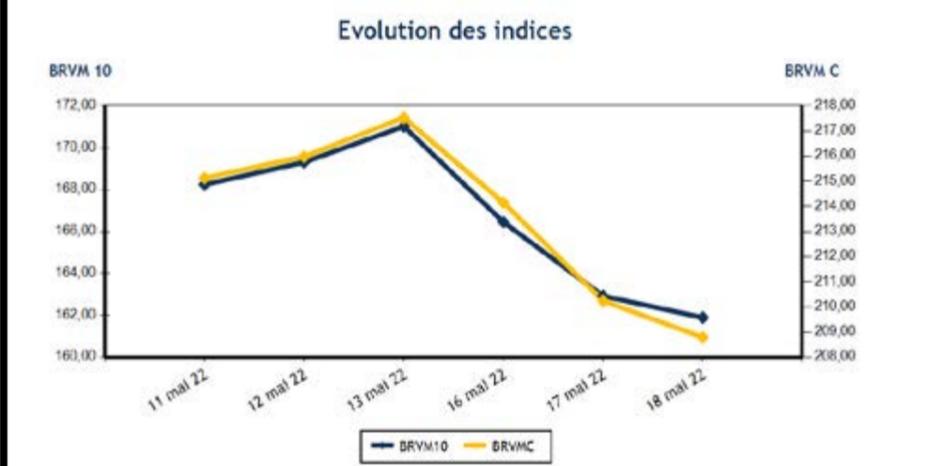
Les responsables de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et du Centre du commerce international (International Trade Centre, ITC) ont convenu d'un accord, en vue de booster l'entrepreneuriat sur le continent africain. L'annonce a été faite par la ZLECAf le mardi 17 mai, sur twitter. Ce partenariat entre les deux institutions vise à « appuyer le processus global d'intégration régionale en Afrique » dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf. Selon la note d'information de l'institution panafricaine, cet accord va permettre de « renforcer

la compétitivité des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ainsi que des femmes et des jeunes entrepreneurs, afin qu'ils puissent bénéficier des opportunités offertes par le marché unique et ainsi accroître leur participation aux chaînes de valeur régionales/continentales ». Depuis son lancement en janvier 2021, la ZLECAf peine à être pleinement opérationnelle. Même si la grande majorité des pays africains y ont adhéré officiellement, une dizaine d'autres traînent encore les pas. De gros partenaires internationaux, tels que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Chine,

ont manifesté leur intérêt pour la zone commerciale. Plusieurs institutions internationales et partenaires commerciaux y ont également déjà investi des financements en vue d'accélérer son opérationnalisation. Lorsque sa mise en œuvre sera effective, la ZLECAf permettra la suppression des droits de douane sur 97% des lignes tarifaires sur une période de 13 ans. Cette zone commerciale qui sera le plus grand espace de libre-échange au monde constituera un marché potentiel de 1,3 milliard de personnes et un PIB cumulé de 3400 milliards de dollars.

Avec Agence Ecofin

BRVM 10	161,89	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 95 mercredi 18 mai 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	208,79
Variation Jour	↓ -0,63 %		Variation Jour	↓ -0,69 %
Variation annuelle	↑ 5,46 %		Variation annuelle	↑ 3,22 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 284 953 595 817	-0,69 %
Volume échangé (Actions & Droits)	2 721 508	63,33 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	262 084 671	-41,57 %
Nombre de titres transigés	41	-4,65 %
Nombre de titres en hausse	19	58,33 %
Nombre de titres en baisse	14	-44,00 %
Nombre de titres inchangés	8	33,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 867 750 791 984	2,74 %
Volume échangé	230 537	512,06 %
Valeur transigée (FCFA)	1 546 019 046	514,52 %
Nombre de titres transigés	9	28,57 %
Nombre de titres en hausse	3	200,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	5	25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	2 250	6,89 %	3,45 %
SETAO CI (STAC)	1 670	5,70 %	128,77 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 450	4,26 %	4,26 %
CIE CI (CIEC)	2 250	4,17 %	18,73 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 290	3,20 %	-23,21 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	865	-6,99 %	-27,31 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 610	-5,29 %	-8,00 %
SAFCA CI (SAFC)	1 000	-4,76 %	17,65 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	625	-4,58 %	0,00 %
SAPH CI (SPHC)	6 000	-4,00 %	15,50 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	110,11	-1,61 %	0,00 %	3 301	8 144 755	30,86
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	479,59	-1,10 %	6,85 %	10 642	47 990 405	9,45
BRVM - FINANCES	15	76,97	0,22 %	-0,21 %	2 682 282	108 777 546	7,34
BRVM - TRANSPORT	2	490,86	0,00 %	-21,10 %	100	202 000	7,89
BRVM - AGRICULTURE	5	339,88	-1,53 %	39,69 %	13 333	76 678 960	5,89
BRVM - DISTRIBUTION	7	367,83	-2,03 %	-9,72 %	10 639	18 318 360	30,13
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	2 060,58	5,70 %	128,77 %	1 211	1 972 645	20,05
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,35	
Taux de rendement moyen du marché	5,86	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,48	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	101	
Volume moyen annuel par séance	1 439 773,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 700 680 327,23	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	17,90	
Ratio moyen de satisfaction	88,15	
Ratio moyen de tendance	492,38	
Ratio moyen de couverture	20,31	
Taux de rotation moyen du marché	0,26	
Prime de risque du marché	6,07	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 Bénin Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin Avenue Charles de Gaulle, Cotonou Tél : (229) 21 31 23 26 Fax : (229) 21 31 23 27	 CÔTE D'IVOIRE Bourse Régionale des Valeurs Mobilières Espace Régional des Valeurs Mobilières Palais, 18 Avenue Joseph Anoma C/O BP 2602 Abidjan 01 Tél : (229) 20 31 51 51 Fax : (229) 20 32 47 77	 Mali Innovate SICAV, AO 2009 Bamako B.P. 1280 - Bamako Tél : (229) 44 80 10 10 Fax : (229) 44 80 10 11	 NIGER Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Niamey, Place de la Liberté BP 10 200 Niamey Tél : (227) 20 13 80 83 Fax : (227) 20 13 80 87	 SENEGAL T. rue Jean Monnet BP 4000 Dakar - Sénégal Tél : (221) 33 821 15 18 Fax : (221) 33 821 15 08	 TOGO 4881, Boulevard O. GNANZONGBE Ewehémé, Nkomla 222 Lomé BP - SENE Lomé Tél : (228) 22 44 23 16 Fax : (228) 22 25 21 41
--	---	---	---	---	--

Arrêt des exportations de blé

"La décision de l'Inde pèse sur la santé financière des pays importateurs"

Alors que la production mondiale de blé a déjà été revue à la baisse depuis le déclenchement du conflit en Ukraine, l'annonce de l'Inde de suspendre ses exportations depuis samedi fait craindre une pénurie. Arthur Portier, consultant chez Agritel, revient sur les conséquences de la décision indienne tant sur l'approvisionnement que sur les prix qui atteignent des sommets.



● **Victime de la sécheresse, la production de l'Inde de blé devrait être moins importante que prévue. (Crédits : Reuters)**

Le blé est sous tension. Le cours a battu lundi un record absolu sur le marché européen, clôturant à 438,25 euros la tonne, après l'annonce samedi de l'Inde de stopper ses exportations. Une décision justifiée par New Delhi par la volonté d'assurer la "sécurité alimentaire" de ses 1,4 milliard d'habitants et de garantir l'approvisionnement de ses vastes programmes sociaux, notamment la distribution mensuelle d'aliments de base gratuits et subventionnés à des millions de familles pauvres. "Il s'agit d'une mesure de correction du marché", a indiqué dimanche le secrétaire indien au commerce, BVR Subrahmanyam "car la flambée des prix intérieurs n'est pas compensée" par l'offre et la hausse des prix était une "réaction de panique". Si l'Inde tient à assurer une quantité de blé suffisante pour sa population, ailleurs dans le monde on s'inquiète que cette décision ne crée des pénuries. Pour Arthur Portier, consultant chez Agritel, ce n'est pas tant en termes d'approvisionnement que l'embargo indien pose problème mais bien parce qu'il fait grimper les prix entraînant avec lui ceux des autres céréales. Pour La Tribune, il revient sur les conséquences du blocage des exportations de New Delhi.

LA TRIBUNE- Pourquoi une telle décision de la part de l'Inde ?

ARTHUR PORTIER- Les marchés sont extrêmement sous tension depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les exportations ukrai-

niennes sont tombées à 1 million de tonnes tous grains confondus contre 5 ou 6 millions au maximum de leurs capacités du f Le marché comptait sur d'autres pays, dont l'Inde, pour pallier les conséquences du blocage ukrainien. Mais, l'Inde a été confrontée à des températures extrêmement élevées ces deux dernières semaines qui ont dégradé les récoltes. Si bien que la production devrait s'élever à 95 millions de tonnes, en baisse par rapport aux 110 millions de tonnes attendues initialement en 2022 qui permettaient d'exporter 10 millions de tonnes. Si le gouvernement indien n'a pas voulu prendre de risque et être contraint d'importer l'année prochaine.

Quels sont les pays les plus impactés ?

Des incertitudes demeurent. Premièrement, on ignore encore si ce blocage des exportations indiennes concerne tous les pays qui étaient censés les recevoir. L'Egypte, qui entretient aujourd'hui des relations assez étroites avec l'Inde, pourrait en être exemptée. D'autre part, le gouvernement indien n'a pas précisé si les 4 à 5 millions de tonnes déjà vendues mais pas encore exportées vont être envoyées aux pays qui ont passé commande*. C'est le cas notamment de l'Indonésie, du Nigeria, de la Corée du sud ou encore du Yémen qui ont acheté du blé indien et qui ne le recevront peut-être jamais. Si c'est le cas, ces pays devront acheter ailleurs ce qui tendra davantage les marchés mondiaux. En revanche, l'Inde n'est pas structurellement un pays exportateur de blé.

Le pays a beaucoup exporté l'année dernière -10 millions en 2021- alors qu'il envoyait jusque-là moins d'un million de tonnes en général. Par conséquent, plus que la question de l'approvisionnement en soi, la décision de l'Inde pose la question de la santé financière des pays importateurs de blé. D'autant plus que la flambée des cours du blé emporte dans son sillage les cours des autres céréales comme l'orge et le maïs dont la tonne prenait 13 euros, lundi. En outre, cela a provoqué une désillusion du marché qui comptait sur le blé indien pour remplacer potentiellement le blé ukrainien.

Comment combler le manque ?

D'autres pays devraient pouvoir prendre le relai même si les températures élevées suscitent des craintes dans certains pays comme le Canada. Les autres principaux pays exportateurs de blé sont les Etats-Unis, l'Europe, l'Australie, l'Argentine, mais certains tournent déjà à plein régime en termes de logistique et leurs récoltes n'arriveront qu'en novembre ou en décembre. Toutefois, aucun de ces pays ne devrait adopter une politique protectionniste, car ils savent que cela peut provoquer une famine mondiale. Ils vont donc continuer d'exporter. C'est notamment le cas de la France qui a encore une politique agricole destinée à l'export nécessaire pour certains pays de l'Union européenne et du Maghreb. *L'embargo indien a provoqué un véritable chaos dans un des grands ports du pays, le Deendayal Port Trust (DPT) situé dans l'Etat occidental du Gujarat.

Avec latribune.fr

L'éco en bref

Londres sanctionne les principales compagnies aériennes russes

Le gouvernement britannique a annoncé jeudi de nouvelles sanctions visant les principales compagnies aériennes russes, en représailles de l'invasion de l'Ukraine. «Tant que (le président russe Vladimir) Poutine continuera son attaque barbare contre l'Ukraine, nous continuerons à cibler l'économie russe», a déclaré la cheffe de la diplomatie britannique, Liz Truss. Le premier groupe aérien russe Aeroflot, Ural Airlines et Rossiya Airlines ne pourront plus revendre leurs créneaux d'atterrissage (slots) qu'ils n'étaient plus autorisés à utiliser dans les aéroports britanniques, estimés jusqu'à 50 millions de livres sterling (env. 60 millions de francs), a précisé le gouvernement dans un communiqué. Le Royaume-Uni avait déjà fermé son espace aérien aux avions russes peu après l'invasion de l'Ukraine le 24 février, ainsi que ses ports aux navires russes, et interdit l'exportation de biens et technologies vers le secteur aérien russe.

La moitié des clients étrangers de Gazprom ont ouvert un compte en roubles

Environ la moitié des entreprises étrangères qui ont conclu un contrat de fourniture de gaz avec le géant russe Gazprom, ont ouvert un compte en roubles, auprès de Gazprombank, pour honorer leurs paiements, a indiqué jeudi, le vice-Premier ministre russe, Alexandre Novak, cité par Ria Novosti. Selon le ministre, «54 entreprises» sont liées par un contrat avec Gazprom Export. «Dans les prochains jours, nous aurons la liste définitive de ceux qui ont payé en roubles et ceux qui ont refusé de payer», a-t-il ajouté. Pour rappel, en réponse au gel des réserves en devises dont la Russie disposait à l'étranger, le Kremlin a promulgué un décret introduisant une nouvelle procédure de paiement du gaz en deux phases, avec d'abord un versement sur un compte de Gazprombank, en euros ou dollars, puis la conversion en roubles sur un second compte ouvert auprès du même établissement.



Royaume-Uni : le groupe aérien IAG finalise la commande de 50 Boeing 737 MAX

Le transporteur britannique IAG, qui possède notamment la compagnie aérienne British Airways, a annoncé jeudi, la finalisation d'une commande de cinquante Boeing 737 avec 100 options supplémentaires. La commande doit encore être validée par les actionnaires. Au prix catalogue, les cinquante 737 MAX coûtent 6,25 milliards de dollars mais IAG précise, dans son communiqué, avoir bénéficié d'une ristourne «substantielle». Les avions doivent être livrés entre 2023 et 2027, précise le groupe dans un communiqué. «Ces nouveaux appareils de dernière génération sont plus économes en carburant que ceux qu'ils remplacent et en ligne avec notre engagement d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050», commente Luis Gallego, directeur général d'IAG.

EasyJet réduit sa perte au premier semestre

EasyJet a réduit sa perte au premier semestre décalé, qui s'est clôturé fin mars, à 431 millions de livres (524 millions de francs), contre 549 millions à la même période, lors de l'exercice précédent. Portée par la reprise du trafic aérien post-pandémie, la compagnie low-cost a multiplié par six son chiffre d'affaires sur ce semestre, à 1,49 milliard de livres. Pour le troisième trimestre 2022, à savoir la période estivale, le transporteur table sur une capacité de transport équivalente à 90% de celle de 2019 et à 97% pour le quatrième trimestre, pour les vacances de Noël. EasyJet «est prêt à transporter plus de 1,1 million de clients cette année», affirme Johan Lundgren, son directeur général, dans un communiqué.



Nouvelle séance noire à Wall Street, une des pires depuis 2020

Wall Street a connu une autre séance noire mercredi, une des pires depuis 2020, initiée au lendemain d'un rebond par une série de mauvaises annonces de grands détaillants, qui font craindre pour la consommation et les profits des entreprises. L'indice Dow Jones a plongé de 3,57% à 31'490,97 points, selon des résultats définitifs. Le Nasdaq a dévissé de 4,73% à 11'418,15 points, sombrant même de 5% peu avant la clôture. L'indice à forte coloration technologique s'inscrit désormais à 30% en dessous de son pic. Le S&P 500 a perdu 4,03% pour repasser sous la barre des 4000 points, à 3.924,18 points.

Sélection AFP & REUTERS

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Séminaire sur les opportunités d'affaires	12 avril 2022	En mode virtuel	BOS@AFDB.ORG
Cyber Africa Forum	9 -10 Mai 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://cyberafricaforum.com/
12e Conférence sur le commerce et l'énergie des granulés de biomasse 2022	16 - 19 Mai 2022	Tokyo (en hybride)	https://www.cmtevents.com/eventschedule.aspx?ev=220504&
Forum Africallia 2022	18-20 Mai 2022	Ouagadougou, Burkina-Faso	Téléphone : 00 229 51 10 56 54 Email : alimath.mounirou@ccib.bj
9ème édition du Sommet Africités	17-21 Mai 2022	Kisumu, Kenya	https://www.uclga.org/?lang=fr
AFRICA CEO FORUM	13-14 juin 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://lc.cx/mw9vbW
Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA)	26 Mai -20 juin 2022	Dakar au Sénégal	Email : fiarasenegal@yahoo.com Téléphone : (+221) 33 827 18 50 / (+221) 77 642 33 36
Conférence annuelle de l'Association Africaine du Capital Investissement et du capital risque	25-29 Avril 2022	Dakar, Sénégal	avca@avca-africa.org
Foire international africaine	22-26 juin 2022	France	https://www.la-fia.com/
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/

HOROSCOPE finance

Bélier Attention aux arnaques ! Vous aurez probablement besoin d'un dépanneur à domicile. Exigez toujours un devis avant l'exécution des travaux. Faites appel au besoin à deux ou trois entreprises différentes et comparez les prix.

Taureau Prudence : vos finances seront soumises à une configuration astrale qui pourra se traduire par une mauvaise surprise. Tout ira bien si vous êtes raisonnable et limitez vos dépenses. Dans le cas contraire, attention, vous risquez de vous mettre dans un mauvais pas.

Gémeaux La pression se relâchera quelque peu dans le domaine financier, mais vous devrez toujours vous méfier de Pluton, qui continuera à influencer votre équilibre. Heureusement, vous êtes capable de faire preuve de prudence en matière financière. C'est pourquoi vous devriez vous en sortir sans trop de casse. Mais gardez à l'esprit le fait que les planètes ne vous portent pas chance à présent et que ce ne sera pas le moment de prendre des risques.

Cancer Vous vous démènerez pour améliorer votre standing, car il vous plaira plus que jamais de montrer des signes extérieurs de richesse pour épater la galerie. Comme la chance sera de votre côté cette fois grâce au coup de pouce des astres, cela marchera fort pour vous. Attention à ne pas continuer dans cette voie, car "les choses nécessaires coûtent peu, les choses superflues coûtent cher" (Diogène)

Lion La planète Saturne influencera favorablement le secteur des finances, ce qui promet une augmentation de vos revenus. N'hésitez pas à vous inscrire dans des stages de formation, car c'est principalement votre savoir qui sera à l'origine de votre fortune.

Vierge Ne vous laissez pas entraîner dans des opérations boursières risquées. Même si certains de vos proches cherchent à vous convaincre que c'est sans danger, méfiez-vous, sinon vous vous en mordriez les doigts.

Balance Avec cet aspect de Neptune, vous serez soutenu par un fort courant de chance touchant le plan financier. Evidemment, il ne s'agira pas de vous livrer à n'importe quel achat, ni de prendre trop de risques concernant vos placements. Mais si vous restez relativement raisonnable, vous pourriez réussir des opérations très fructueuses.

Scorpion Limitez vos dépenses ; ne faites pas le gros achat que vous envisagiez depuis quelque temps, malgré les diverses incitations de la part du vendeur. Evitez les jeux de hasard, même les plus anodins, parce qu'ils sont aptes à diminuer votre détermination en vous faisant entrevoir la facilité. Avancez résolument et avec optimisme : le succès total est au bout du chemin.

Sagittaire Ça vous démangera de satisfaire à un de vos lancinants caprices. Et la Lune, en aspects tortueux, risque de vous entraîner dans des dépenses impulsives, dépenses que vous seriez amené à regretter amèrement par la suite. Pour résister à votre ruineuse envie, pensez aux fins de mois difficiles et démoralisantes que vous avez connues. Sachez aussi que "le désir fleurit, la possession flétrit toutes choses" (Marcel Proust).

Capricorne Voilà une des meilleures journées de l'année en ce qui concerne les questions financières. Vous aurez de bonnes cartes en main, surtout si vous devez contracter un emprunt. Optez pour un remboursement à court terme, car la chance du moment concernera les actions à brève échéance.

Verseau Le climat astral de la journée incitera à la prudence dans le domaine financier. Vous risquez de ne pas voir les choses comme elles sont en réalité, et de commettre de graves erreurs en vous lançant inconsidérément. Vous pourrez cependant éviter la plupart des déboires possibles en faisant passer la réflexion avant l'action. N'essayez surtout pas de tricher, de jouer au plus fin, en particulier avec le fisc : les dégâts risqueraient d'être considérables.

Poissons Une possibilité de belle rentrée pécuniaire se présentera. Mais elle risque de se transformer immédiatement en dépenses imprudentes, en excès somptuaires ou en générosité excessive. Une certaine modération vous fera mieux tirer avantage des occasions qui arrivent et qui

L'économiste
Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/13/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.comSite web: www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur GénéralLéonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)**Administrateur Délégué**Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)**Directeur de Publication**Komlan KPATIDE
(+228 90 05 05 08)**Rédacteur en Chef**Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)**Rédacteurs**Eyram AKAKPO
Bernard AFAWOUBO

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Kodji GATOR JOE

Directeur CommercialEli DEKOU
(+228 92 10 93 53)**Correcteur**

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau - 01 B.P. 3802 Abidjan 01

Tél: (225) 27 20 32 66 85 / 27 20 31 55 50 Fax : (225) 27 20 32 66 84

E-mail : brvm@brvm.org Site Internet : www.brvm.org

AVIS N° 081 - 2022 / BRVM / DG

CRRH-UEMOA 6,05 % 2018-2033

Païement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) procédera, le 21 juin 2022, au païement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de son emprunt obligataire dénommé "CRRH-UEMOA 6,05 % 2018-2033".

La fermeture des registres étant fixée au mardi 21 juin 2022, ledit titre (symbole : CRRH.O9) cotera ex-coupon d'intérêts à partir du vendredi 17 juin 2022.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA, 01 BP 1300 Abidjan 01 ; Tél: (225) 27 20 21 98 26 ; Fax : (225) 27 20 21 98 27 ; E-mail : aswa@sib.ci.

Fait à Abidjan, le 17 mai 2022

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Finances, de l'Administration et des
Ressources Humaines,
Chargé de l'Intérim

Maxime DESSOU

Sous le Haut Patronage de Son Excellence
Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya

Sommet Africités 9

"Le rôle des
villes intermédiaires
d'Afrique dans la mise
en œuvre de l'Agenda
2030 des Nations Unies
et de l'Agenda 2063 de
l'Union Africaine"

9^{ème} édition
Africités
KISUMU, KENYA
17 - 21 Mai 2022

Inscrivez-vous maintenant

www.africités.org

Organisateurs



Republique du Kenya



Conseil des Gouverneurs



UCLG AFRICA
CGLU AFRIQUE

Partenaires institutionnels



Volontariat

KPAZOU Mewekiani, une femme ambitieuse

Parmi les volontaires d'engagement citoyen de la sixième vague de la commune de Tchaoudjo 2 (Lama-Téssi), Mewekiani fait partie des jeunes qui ont réussi à sortir de leur précarité pour une vie épanouie. Financièrement autonome, elle s'est construite grâce à l'ANVT à travers son engagement volontaire.

Mewekiani s'est donnée à fond pour ouvrir son atelier de coiffure à la fin de sa mission de volontariat. Coiffeuse de profession, elle est patronne de l'atelier de coiffure « Dieu donné » situé sur la route Essowazinam au quartier Malikida à Lama-Téssi.

Des débuts bien ardu

Fille aînée d'une famille de 8 enfants, Mewekiani a toujours eu en tête l'idée de devenir une grande entrepreneuse. Malheureusement après l'obtention de son certificat d'études du premier degré (CEPD), elle décide d'apprendre un métier et opte pour la coiffure. 3 ans après son apprentissage, elle se fait enrôler au programme VEC en 2021 à travers le CVD de son quartier. Mewekiani a été une volontaire exemplaire qui n'a jamais cessé de chercher les moyens pour atteindre son objectif. Avant même sa mission de volontariat, elle commercialisait du carburant au bord de la route, ce qui était pour elle, une source de revenu et de survie. Avec les différentes formations courant mission et les allocations de fin de mission, Mewekiani a réussi à réaliser ses différents projets. Aujourd'hui avec les économies qu'elle s'est faites, elle a pu se construire un salon de coiffure sur une petite



parcelle que son père lui a offerte. Depuis mars dernier, la jeune dame s'est installée. « J'estime qu'il n'y a pas de sot métier. Notre système éducatif francophone ne nous prépare pas vraiment à affronter la vie professionnelle après l'obtention de nos diplômes. C'est pourquoi j'ai pris les devants en allant apprendre un métier », soutient-elle.

Le VEC, une porte de réalisation de soi

Mewekiani vit de son métier, bien même nous dit-elle. Avec ses recettes, elle arrive à payer l'électricité, l'eau et économise pour s'acheter le matériel et équiper davantage son salon. Elle vient en aide à sa famille dans les diverses charges. Ses prix varient de 400 à 1500 FCFA voir 2000

FCFA ou 3500 FCFA pour un déplacement à domicile. Dès 7 h, de lundi à vendredi, Mewekiani ouvre son salon de coiffure. Selon les jours de la semaine, le nombre de ses clientes oscille entre 2 à 3 par jour. Les week-ends sont des jours d'affluence ou elle reçoit environ 5 clientes, par conséquent le samedi qui est jour du marché, elle ne ferme que vers 19 h. Pour ses perspectives, Mewekiani n'en démord pas : « J'ai bien l'intention d'équiper mon salon de coiffure avec un séchoir et les produits cosmétiques. Mais en attendant, je veux bien former d'autres jeunes filles qui sont passionnées par la coiffure à travers le partage de mes connaissances », a-t-elle conclu.

Avec togoanvt.org

Sommet Africité de la CoM SSA

Le maire Winny Dogbatsè présent à Kisumu

La ville de Kisumu au Kenya abrite du 17 au 21 mai 2022, le Sommet Africité de la Convention des Maires pour l'Afrique Subsaharienne (CoM SSA). Le maire de la commune de Klotou 1 Yawo Winny Dogbatsè représentera le Togo.

● Eyram AKAKPO

Le Sommet porte sur « le rôle des villes intermédiaires d'Afrique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ». La rencontre donnera l'occasion à une multitude de villes et d'acteurs du développement de se réunir pour discuter des réponses à apporter aux grands enjeux du développement urbain auxquelles les villes seront confrontées à l'avenir. À cette occasion, Expertise France, partenaire de mise en œuvre de la CoM SSA, organise le 19 mai les Sessions CoM SSA. Cette journée mettra en lumière les enjeux croisés du climat et de la gestion des déchets dans les villes africaines. En outre, la rencontre de Kisumu sera une occasion de renouveler le bureau de cette organisation. Neuf candidats au total sont en lice pour l'élection au poste de la présidence des maires de la CoM SSA. Il s'agit de Elisabeth Sackey, maire de l'Assemblée métropolitaine d'Accra (Ghana), Fatimetou Abdei Malick, présidente du conseil de la région de



Nouaktchott (Mauritanie), Dr. Abdourahmane Maikanti, Maire de Garoua III (Cameroun), Emile Gros-Raymond Nakombo, Maire de Bangui (République Centrafricaine), Erias Lukwago Lord, Maire de l'administration de la capitale Kampala (Ouganda), Tania Campbell, Maire exécutif de la municipalité métropolitaine d'Ekuhuleni (Afrique du Sud), Dr. Manuel de Araujo, Maire de la ville de Quelimane (Mozambique), Chilando Chitangala, Maire du conseil municipal de Lusaka (Zambie), et Yawo Winny Dogbatsè, maire de la commune de Klotou 1 (Togo). Lancée en 2015, la Convention des maires en Afrique subsaharienne (CoM SSA) est un catalyseur majeur de l'action climatique

locale dans la région, avec l'engagement politique de plus de 240 gouvernements locaux. Le but de CoM SSA est d'aider les gouvernements locaux à passer de la planification à la mise en œuvre, en mettant l'accent sur le déblocage du financement climatique au niveau local. L'initiative CoM SSA est une action de l'Union européenne (UE) qui soutient la dimension extérieure du pacte vert européen, car les défis mondiaux du changement climatique et de la dégradation de l'environnement nécessitent une réponse mondiale. Dans le même temps, le CoM SSA s'efforce de renforcer le partenariat Afrique-UE et soutient l'Agenda 2063 de la Commission de l'Union africaine.

CdM 2022

Amnesty International demande 420M€ de dédommagement pour les travailleurs au Qatar

Dans une lettre ouverte, adressée ce jeudi, Amnesty International et une coalition d'organisations de défense des droits humains, de syndicats et de groupes de supporters ont exhorté le président de la FIFA, Gianni Infantino, à travailler avec le Qatar pour mettre en place un programme complet de remédiation.

En plus de fournir une compensation pour tous les abus de travail liés à l'organisation du tournoi au Qatar, ils devraient veiller à ce que les abus ne se répètent pas, tant au Qatar que dans les tournois futurs. «Lorsque la FIFA a attribué le tournoi au

Qatar, elle savait ou aurait dû savoir les risques que cela représenterait pour les droits des travailleurs migrants», a notamment expliqué Amnesty International qui réclame un dédommagement de 420M€ pour les travailleurs maltraités au Qatar. Un fond qui servirait à «dédommager»

les blessés et les familles des ouvriers décédés depuis l'attribution de la compétition au Qatar en 2010. Face à cette requête, la FIFA a répondu, indiquant le versement de 22,6M\$ (21,5M€) en décembre 2021, accompagné de 5,7M\$ (5,4M€) venant des entrepreneurs.

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>

GALA DES 100 ENTREPRISES LES PLUS DYNAMIQUES EDITION 2022

GALA TOP 100



*un spectacle
à taille*

SOIREE VIP King Mensah

DINER DE GALA HOTEL 2 FEVRIER 27 MAI 2022

*diner
de gala*

CELEBRER
LES ENTREPRISES
TOGOLAISES LES
PLUS DYNAMIQUES
ET LES PLUS INNOVANTES

100 NOMINATIONS
PLUSIEURS SECTEURS
CONCERNES

**RESERVEZ VOS PLACES
MAINTENANT !**

+228 92 62 05 02 +228 97 24 82 79

AVEC LA PRESENCE DES PLUS HAUTES
AUTORITES TOGOLAISES ET DES ORGANISMES
INTERNATIONAUX

